

[Text]

• 2105

Mr. Foster: Yes, but the Territorial Council is not a full-time job.

Mr. Hill: It is getting close to it. They just gave themselves a big raise in pay, like you fellows.

Mr. Foster: You think that Parkinson's law will automatically take over and the time will be filled with work?

Mr. Hill: There certainly is enough work to be done. One of our requests here is that they be given the opportunity to do more work in vitally representing us by participating in the administration, in effect a cabinet or an equivalent thereto. There is enough work to be done to make it a full-time job.

Mr. Foster: I assume that they can resign, if they want to, now and run for Territorial Council and be elected.

Mr. Hill: No. I am hazy on my groundwork but I do not believe there is an automatic reinstatement, as there is with the federal government. So the teachers and the Territorial Public Service Alliance probably are asking for a clause similar to what federal government employees have.

Mr. Foster: Could you clarify for us the exact position of the Territorial Council? As I understand the arrangement, the civil servants here in the Territorial government prepare their budget, it is then submitted to the Department of Indian Affairs and Northern Development and becomes an integral part of that departmental budget. What does the Territorial Council really do? They approve it; it is prepared and submitted by the Territorial civil servants and goes right into the department.

Mr. Hill: Therein lies the problem. The Territorial Councillor, as an elected representative, has virtually no input whatsoever into the budget, which is the government of the Northwest Territories. So, in effect, they have an advisory role and they are not happy, and I do not think we as residents are fully happy.

Mr. Foster: You suggest that their responsibility and role be increased. Do you see them sort of going into many areas, like our provincial governments have now, or do you see them taking on perhaps two or three areas, in a sort of stepping stone system like they have in the Yukon?

Mr. Hill: We asked for a plan one of which was formulated by the Carrothers Commissions back in 1965, which I believe is generally accepted as still being valid and we would be happy if this plan were carried out. This was that initially they would become responsible for administration in, I think, three areas, education, public

[Interpretation]

êtes alors un membre élu et, si vous perdez, après l'élection, vous retourneriez à votre poste.

M. Foster: Oui, mais être membre du Conseil territorial n'est pas une fonction à plein temps.

M. Hill: C'est tout près d'en être une. Ils viennent de se voter une augmentation importante de traitement, tout comme vous.

M. Foster: Vous pensez que la loi de Parkinson s'appliquera automatiquement et que le temps sera entièrement consacré au travail?

M. Hill: Il y a certainement assez de travail à faire. L'une de nos demandes ici est que l'on donne à nos représentants l'occasion de faire plus de travail en participant à l'administration, par exemple au sein d'un cabinet ou de l'équivalent. Il y a assez de travail à faire pour constituer un emploi à plein temps.

M. Foster: Je suppose qu'ils peuvent démissionner, s'ils le veulent, pour se présenter au Conseil territorial et s'y faire élire.

M. Hill: Non. Mes connaissances de base sont un peu confuses, mais je ne crois pas qu'il y ait de rétablissement automatique comme c'est le cas pour le gouvernement fédéral. Ainsi donc, les enseignants et la *Territorial Public Service Alliance* demandent probablement une clause semblable à celle qu'ont les employés du gouvernement fédéral.

M. Foster: Pourriez-vous nous dire clairement la position exacte du Conseil territorial? Si je comprends bien l'accord, les fonctionnaires du gouvernement territorial préparent leur propre budget, ils le soumettent ensuite au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et ce budget devient alors partie intégrante du budget de ce ministère. Que fait en réalité le Conseil territorial? Ils l'approuvent; il est préparé et présenté par les fonctionnaires du Territoire pour être intégré directement au ministère.

M. Hill: C'est là que se situe le problème. Le conseiller territorial, en tant que représentant élu, n'a virtuellement rien à dire en ce qui concerne le budget qui permet de gouverner les Territoires du Nord-Ouest. En fait, ces représentants ont un rôle consultatif et ils n'en sont pas heureux, et je pense pas que nous, les résidents, soyons pleinement heureux.

M. Foster: Vous suggérez que leur responsabilité et leur rôle soient accrus. Pensez-vous qu'ils devraient s'occuper de plusieurs secteurs, comme nos gouvernements provinciaux le font présentement, ou pensez-vous qu'ils devraient s'occuper de deux ou trois de ces secteurs, dans une sorte de système de marchepied comme c'est le cas pour le Yukon?

M. Hill: Nous avons demandé un plan, et la Commission Carrothers en a formulé un en 1965; je crois qu'il est généralement accepté comme encore valide et nous serions heureux s'il était appliqué. Il était question que nos représentants deviennent responsables de l'administration dans trois secteurs, je crois, c'est-à-dire l'éduca-